



**FICHE DE RESERVATION
DU MINIBUS**

Nom de l'association :

.....

Nom du Président / de la Présidente :

Tél

Choix de la configuration :

- Minibus 9 places
- Minibus avec plate-forme pour personne à mobilité réduite (6 places)

Date(s) de réservation :

Destination :

Objet du déplacement :

.....

Kilométrage envisagé :

Responsable de la sortie :

(à défaut le responsable sera le Président de l'association)

Nom du ou des conducteurs :

.....

Nombre total de personnes transportées (hors conducteur)

Cette fiche de réservation doit être remise au secrétariat de mairie au moins 1 mois avant la date d'utilisation, accompagnée des pièces suivantes :

- Photocopie des permis de conduire des conducteurs susceptibles de conduire le véhicule
- Photocopie du contrat d'assurance « Responsabilité Civile »
- Chèque de caution de 500 euros à l'ordre du trésor public

Afin de convenir de la date de l'état des lieux et de la remise des clés, vous êtes prié de prendre contact - au moins une semaine avant la date d'utilisation – avec M. FOURNIER au 06-24-62-54-27. Cet état des lieux sera effectué aux jours et heures d'ouverture de la mairie selon les disponibilités de M. FOURNIER. Il en sera de même pour la restitution du véhicule.

Dans l'hypothèse où une association souhaiterait emprunter le minibus à la suite d'une autre association, sans qu'un état des lieux préalable ne puisse être effectué par la mairie (notamment lors d'un week-end), et uniquement dans le cadre d'un accord commun de ces deux associations, un état des lieux intermédiaire sera effectué entre elles. La 2nde association, qui effectuera l'état des lieux de restitution avec la mairie, accepte alors de prendre en charge toute pénalité ainsi que les frais éventuels de réparation qui pourraient en résulter, qu'elle en soit à l'origine ou non.

Je soussigné(e)
atteste avoir lu et accepté le règlement d'utilisation du minibus joint à la présente fiche de réservation.

Dates et signatures :

Le

Le responsable de l'Association,

Le

Pour Le Maire,
L'Adjoint(e) délégué(e)

Une copie de la présente fiche de réservation vous sera retournée signée par Mme le Maire ou son représentant afin de valider votre réservation.

RAPPEL : Toute réservation du véhicule qui n'est pas accompagnée des documents requis 1 mois avant la date d'utilisation fera l'objet d'une annulation et le minibus sera remis à disposition d'autres utilisateurs.

Cadre réservé à l'administration :

Date de remise en mairie :

- copie (s) du permis de conduire
- copie du contrat d'assurance RC
- chèque de caution